

13 juillet 2018 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président de la République Emmanuel Macron à l'Hôtel de Brienne

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI.

Paris Hôtel de Brienne – Vendredi 13 juillet 2018

Madame la ministre des armées,

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le chef d'état-major des armées,

Messieurs les chefs d'état-major,

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs, gendarmes,

Mesdames et messieurs,

Il y a un an, jour pour jour, ici même, je posais avec vous les bases de ce que nous devons faire, de ce que nous allons faire, en matière de défense. Deux mois après mon investiture, le temps de vous rencontrer et de prendre la pleine mesure de l'état de nos armées, je vous redissais mon engagement à vous donner les moyens de vos missions, pour le succès des armes de la France.

Ce 13 juillet 2017, je fixais une feuille de route et des objectifs pour l'année. Je vous annonçais le lancement d'une revue stratégique et demandais à ce que cet exercice, puis la Loi de programmation militaire, soient conclus en moins d'un an.

Je sais que cela a pu, à ce moment-là, susciter un certain scepticisme. Ce jour est pour moi l'occasion de vous exprimer une vraie satisfaction.

Satisfaction avant tout d'être parmi vous en cette veille du 14 juillet, comme à chaque fois que je vais à votre rencontre, dans vos unités, sur les théâtres d'opérations ou à l'occasion de cérémonies. J'affectionne ces moments à hauteur d'homme. Parce que j'observe et ressens l'enthousiasme, l'énergie, l'envie de servir, ce don que vous faites de vos journées, de vos heures, pour une cause qui vous dépasse. Tout cela, je le partage, j'y crois et j'y tiens.

Je continuerai à aller à votre rencontre, pour vous écouter, comprendre vos attentes, améliorer notre outil de défense. Car, ces moments me sont précieux, indispensables.

Satisfaction également, car sur tous les théâtres, vous avez été au rendez-vous des opérations. Mieux encore, vous avez su les adapter à l'évolution du contexte stratégique pour être plus efficaces partout où vous êtes engagés.

Satisfaction, enfin, car en présence de la ministre et du porte-parole du Gouvernement, je viens à l'instant de signer la Loi de programmation militaire. Ce qui paraissait compliqué il y a un an a été réalisé. C'est bien le sens que je veux donner à notre action collective au service des Français : aller de l'avant avec efficacité et ténacité, pour nous adapter au monde réel en rapide mutation et ne pas laisser nos propres attitudes, nos propres choix, enfermés dans des habitudes qui ne correspondent plus à la réalité. En clair, pour employer cette expression que vous affectionnez : rester manœuvrant et s'adapter au terrain.

Cette loi – je le sais – a demandé beaucoup de travail. Elle est le fruit d'une œuvre collective dont je veux saluer tous les acteurs. La Ministre au premier chef, que je veux remercier et féliciter pour son travail et l'ensemble de son action depuis un an. Madame la Secrétaire d'Etat, engagée à ses côtés. Vous tous, bien sûr, militaires, civils des armées, mais aussi les parlementaires et en particulier les Commissions de défense des deux Assemblées.

Avec cette Loi de programmation militaire, nous allons traiter les difficultés du passé, améliorer le présent et préparer l'avenir de notre pays, en lui donnant les moyens de sa défense.

Cette année donc, j'ai souhaité passer en revue le dispositif de nos opérations, pour en consolider les fondations, mais également pour mieux soutenir notre action politique et diplomatique. En parallèle, nous avons inscrit dans la trajectoire des finances publiques les bases d'une nouvelle politique de défense.

Des étapes concrètes ont été franchies et je vous en félicite. Mais nous devons continuer. L'année qui vient, nous allons mettre en œuvre, décliner, sans cesser d'ajuster et de réorienter, pour être au rendez-vous des attentes de nos compatriotes. Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous. Car les Français comptent sur vous et vous font confiance.

Demain en sera le symbole.

La Nation sera là, de l'Arc de Triomphe à la Concorde, attestant la force de notre pays, sa résilience et son lien indéfectible avec ses armées. Les Français vous regarderont descendre les Champs-Élysées. Ils honoreront vos drapeaux, vos emblèmes, vos fanions, qui sont les témoins de votre engagement inconditionnel, de vos faits d'armes et de vos sacrifices.

A travers vous, à travers vos emblèmes, c'est l'ensemble de nos armées que les Français honoreront et notamment ceux de vos frères d'armes actuellement en opérations, qui veillent et combattent pour notre sécurité et la défense de nos intérêts dans le monde.

Ce soir, je veux rendre hommage et témoigner ma profonde reconnaissance à ces près de 30 000 soldats, marins et aviateurs, militaires et civils des directions et services qui sont en opérations, en mission ou en alerte, déployés partout sur le terrain, en mer, sous les mers, dans les airs, dans les centres opérationnels et les bases avancées.

Il n'est pas facile, jamais facile, familialement, d'être absent de chez soi pendant de longues périodes, surtout en opérations. Je l'ai mesuré à chaque fois que je me suis rendu auprès de vous, comme en me rendant à Niamey l'année dernière pour Noël. Il n'est pas plus facile d'être loin des siens durant les mois d'été, synonymes de vacances familiales, mais également de périodes de mutation ou de changement. Je sais les sacrifices personnels, familiaux que l'état militaire exige, ce rythme dense, la difficulté à faire des projets, les absences, la mobilité qui fragilisent la vie de famille.

C'est pourquoi mes pensées vont aussi aux familles qui partagent les exigences de votre engagement, ses joies et ses peines. Nous les avons, il y a quelques semaines, honorées, avec nos blessés, dans un bel événement que vous aviez organisé.

Certaines sont ici ce soir et je les remercie de leur présence, si symbolique ; leur place est ici avec nous ce soir. C'est bien l'attention que nous voulons leur porter. C'est pour cela aussi que je tiens régulièrement à les rencontrer. Je sais que la ministre, avec le chef d'état-major des armées et avec vos chefs d'état-major, sera très attentive à ce que les mesures du plan d'accompagnement des familles répondent aux attentes et à la diversité des situations.

A toutes les familles qui ont perdu un père, un frère, un fils, tué par l'ennemi, mort en mission opérationnelle ou en entraînement, je veux ici renouveler mes condoléances et les condoléances de la Nation.

Leur courage et leur dignité dans l'épreuve forcent notre admiration et justifient, s'il le fallait, l'accompagnement de long terme que nous leur devons et que nous leur devons pour longtemps, une fois que la solitude et l'absence se font plus cruellement sentir. La France n'oublie pas ceux qui sont morts pour elle. Elle n'oublie aucun de ses enfants. C'est notre devoir et c'est notre honneur.

C'est dans cet esprit de reconnaissance que j'ai souhaité relancer le projet d'un monument aux morts en opérations extérieures. Le vote du Conseil de Paris a été obtenu et le mémorial sera bientôt érigé dans le Parc André Citroën. Je remercie tout particulièrement madame DARRIEUSSECQ pour son investissement et sa pugnacité dans ce projet, et lui demande qu'il devienne le plus vite possible réalité.

Je salue ici aussi nos blessés, qui ont exposé leur vie et versé leur sang pour la défense de notre pays. En cette année CLEMENCEAU, je fais miens les mots qu'il prononçait, le 20 novembre 1917, à propos des invalides de la Grande Guerre : « Ces Français ont des droits sur nous. Ils veulent qu'aucune de nos pensées ne se détournent d'eux, qu'aucun de nos actes ne leur soit étranger. Nous leur devons tout. Sans aucune réserve. »

Vous qui portez dans votre chair ou dans votre âme les séquelles douloureuses de votre engagement pour la France, vous êtes là au premier rang, avec les vôtres, et c'est votre place. Je vous salue dans quelques

France, vous êtes là au premier rang, avec les vôtres, et c'est votre place. Je vous salue dans quelques instants, comme j'ai salué vos camarades et leurs familles aux Invalides, le 23 juin dernier. Merci pour votre courage immense.

Je n'ignore pas vos souffrances, vos doutes, la difficulté parfois de vous réinsérer, la difficulté aussi d'expliquer ce que vous avez vécu. Mais je sais que la fraternité d'armes n'est pas un vain mot et que vous n'êtes pas seuls. Sachez également que je pense à vous en chaque instant, pas seulement au moment des commémorations, mais à chaque moment où il faut choisir, décider, parce qu'il y a ceux qui sont tombés et parce qu'il y a ceux qui sont là, blessés.

Je veux rendre hommage au personnel du Service de santé des armées. En tant que chef des armées, responsable de l'engagement des forces sur les théâtres et avec le chef d'état-major des armées qui vous commande, je peux vous assurer qu'aucune opération ne serait envisagée de la même manière sans une telle qualité de soutien, sans un tel professionnalisme, sans une telle solidarité. Je veux les remercier parce qu'eux aussi ont payé cette année le prix du sang et parce qu'à chaque instant, ils prennent des risques pour vous sauver, vous secourir. Sans eux, aucune de ces opérations ne serait possible.

La Revue stratégique l'a exposé et l'actualité nous le rappelle trop souvent : le monde est chaque jour plus imprévisible, plus dangereux. La sécurité des populations est menacée par des organisations terroristes qui cherchent à étendre leur idéologie par une violence sans limite. Les rivalités de puissances et des logiques hégémoniques s'expriment de plus en plus ouvertement. Le multilatéralisme et le dialogue auxquels la France est attachée pour la résolution des conflits sont mis à mal. Les espaces communs - le numérique, la mer, l'espace aérien et l'espace exo-atmosphérique, jusqu'au champ de l'information ouverte - sont systématiquement contestés.

Dans ce contexte, la matrice de nos capacités et aptitudes militaires doit rester la confrontation de puissances. Car elle recèle le paroxysme de la conflictualité auquel nous devons être prêts.

Pour autant, sur le terrain, c'est la guerre contre les terroristes islamistes qui est aujourd'hui la forme majeure de nos engagements opérationnels, sur notre territoire comme à l'extérieur.

Mais mesurez bien, mesurez bien comme le monde a changé en quelques années. Je le rappelais il y a quelques jours à l'OTAN : il y a cinq ans, les derniers chars américains quittaient l'Europe. Nous n'étions pas attaqués par le terrorisme islamiste. Les alliés même avaient une conception de leur défense collective et des théâtres d'opérations qui étaient les leurs, profondément différents.

Ces dernières années ont bousculé notre stratégie collective, ont fait émerger au Levant et au Sahel cette menace qui nous a frappés jusque sur le sol national. Cette hydre islamiste, organisée physiquement sur le terrain, utilisant toutes les formes technologiques contemporaines. Des puissances hégémoniques sont réapparues, avec des stratégies régionales et parfois au-delà. Des agressions que nous ne pensions plus possibles à l'égard de nos alliés se sont produites à nouveau.

C'est la sécurité collective des alliés, de l'Europe, de nous-mêmes qui a été profondément bousculée ces dernières années. En une année, voyez le changement. Les doutes qui pèsent sur le multilatéralisme, une Europe qui s'est réveillée – j'y reviendrai dans quelques instants – et a décidé, en une année, de faire un chemin qu'elle n'avait pas voulu faire en soixante dix ans. Des grandes bascules géopolitiques se sont aussi produites et continueront progressivement à être chaque jour plus claires.

Partout où se joue cette idéologie de haine, se joue notre sécurité ; notre capacité à réagir à cette menace, à être présents, est la clé de notre crédibilité et de notre souveraineté.

Au Levant, au sein de la coalition internationale contre Daech, l'opération Chammal mobilise plus d'un millier d'entre vous, aviateurs, marins, soldats, pour soutenir, appuyer et former les forces armées et de sécurité irakiennes. Je veux souligner combien cette opération est exemplaire, par la complémentarité des capacités dans les trois dimensions, par la coopération et la coordination internationale qui s'y déploient, et par ses résultats.

Daech a aujourd'hui perdu son territoire et est acculé dans la vallée de l'Euphrate. Avec les forces de la coalition, nous participons activement aux derniers combats. Bientôt, cette organisation n'y aura plus d'empreinte territoriale.

Mais nous le savons, le sujet ne sera pas réglé pour autant de manière définitive. La Syrie, profondément meurtrie, divisée et théâtre d'affrontements encore violents, restera une source majeure de déstabilisation régionale. Les forces de Daech, comme d'autres forces qui leur sont proches, continuent d'agir en Irak, en Afghanistan et d'irriguer ce terrorisme qui pouvait paraître lointain jusque naguère, dans toute la région.

En avril dernier, en utilisant des armes chimiques contre sa propre population, Bachar EL-ASSAD a franchi la ligne rouge que j'avais fixée. C'est pourquoi j'ai décidé d'engager nos forces, aux côtés de nos alliés américains et britanniques, pour détruire les installations liées au programme d'armes chimiques qui avaient été préalablement identifiées en Syrie. Cette opération était parfaitement légitime sur le plan international. Elle a été conduite de manière exemplaire.

Sous les ordres du chef d'état-major des armées, vous avez rempli une mission complexe, que seules quelques puissances de premier rang sont en mesure de conduire. Je suis particulièrement fier de ce que vous avez fait et je tiens à vous féliciter collectivement. Car ce succès des armes de la France est celui de tous les hommes et de toutes les femmes du ministère.

Dans les mois qui viennent, nous continuerons à agir en vue d'un règlement politique à ce conflit, qui a déjà fait près de 500 000 morts et disparus. La coalition contre Daech doit rester mobilisée et notre engagement militaire perdurera, même s'il évoluera. Il s'accompagnera d'un engagement, que je veux significatif, dans la reconstruction et le développement. Il s'accompagnera d'un engagement politique que nous avons intensifié durant cette dernière année et qui ne va cesser de s'accroître.

Au Sahel, nous continuerons à agir par la diplomatie, la défense et le développement. Car ce triptyque est indissociable.

Dans l'immensité de cette zone grande comme l'Europe, votre engagement opérationnel est particulièrement intense. Votre faculté à agir durablement dans ces espaces désertiques, au contact des populations, sous des conditions climatiques extrêmes, est le fruit d'un savoir-faire et d'un savoir-être propres à nos armées et qui en font sa force. Là aussi, peu d'armées dans le monde sont en capacité de tenir des opérations comme celles que nous menons aujourd'hui dans le Sahel.

Votre efficacité est le fruit d'une maturité, combinaison d'expérience et de remise en question permanente. Elle repose sur un entraînement exigeant et sur un état d'esprit : combattre l'ennemi, mais aussi être au service des populations.

Depuis le début de mon mandat, j'ai souhaité approfondir la stratégie globale dans laquelle s'inscrit cette opération. Ainsi, la France a porté deux initiatives majeures pour le Sahel : la création d'une force militaire conjointe, le 2 juillet 2017, à Bamako, avec les pays du G5 et l'Alliance pour le Sahel, que nous avons lancée le 13 juillet, il y a un an jour pour jour, avec la Chancelière MERKEL, afin de renforcer la coordination entre les principaux partenaires des Etats de la région. Ces deux piliers sont les indispensables alliés de notre action et de l'intervention de la force Barkhane.

Il y a une dizaine de jours, avec le ministre et le chef d'état-major, nous avons eu l'occasion de faire un premier bilan de l'installation des forces sur le plan opérationnel, avec les chefs d'Etat du G5, à Nouakchott. Je peux vous dire la gratitude de nos partenaires et le chemin parcouru, grâce à la France.

Soutenue par Barkhane, la force conjointe est aujourd'hui déployée. Les premiers résultats sont là et elle est déjà devenue un véritable atout à la main des pays du G5 pour la sécurité régionale. Nos ennemis s'en sont bien rendu compte et c'est pour cela qu'ils ont lâchement attaqué le PC de la Force à Sévaré, le 29 juin dernier, comme ils nous ont attaqués à Gao le 1er juillet. Dans les deux cas, les populations civiles ont payé un lourd tribut. Car, dans ces attentats, les Africains sont les premières victimes.

Tout cela nous rappelle – s'il en était besoin – que c'est une guerre que nous menons ; et ces attaques renforcent notre détermination à combattre les terroristes, à accompagner les armées du Sahel, mais aussi à les soutenir, à les former. L'action que nous conduisons et que nous continuerons à conduire, en lien avec les forces du G5 et avec l'Alliance pour le Sahel, va nous amener à totalement sécuriser, dans les mois et années qui viennent, cette région, où les forces terroristes ont continué parfois à jouer de la faiblesse de certains Etats.

Nous avons pu, il y a quelques semaines, prendre des décisions politiques, stratégiques, militaires qui nous conduiront, dans les prochains mois, à déployer une action nouvelle avec la Force conjointe du G5 Sahel. De manière indissociable, ce sont des projets de développement, un accompagnement des populations et des gouvernements que nous mènerons aussi, pour mettre fin à ce terrain gagné par les terroristes dans la région.

Demain, grâce à notre engagement, grâce au soutien de la communauté internationale, les armées du Sahel prendront le dessus sur les terroristes.

Puisque j'évoque cette région du Sahel, mes pensées se tournent ce soir vers notre compatriote Sophie PETRONIN, qui y a été prise en otage, il y a maintenant plus de dix-huit mois. Je sais sa souffrance, celle de ses proches qui l'attendent. Je veux les assurer de notre inlassable volonté de la retrouver. Les services de l'Etat restent entièrement mobilisés, ils agissent sans relâche, mais dans la nécessaire discrétion et le respect des

principes que j'ai fixés.

Le continent africain est aussi marqué par de grands phénomènes migratoires liés aux crises, mais aussi à la pression démographique, au changement climatique, qui affectent aujourd'hui la stabilité de l'Europe.

C'est la raison pour laquelle, là aussi, nous menons une action globale et déterminée sur l'ensemble du parcours des routes migratoires, des pays de départ aux pays de transit.

C'est la raison pour laquelle, en Libye, nous poursuivons une action résolue pour trouver une issue politique à la crise que traverse ce pays et dont nous constatons chaque jour les dramatiques conséquences. La Méditerranée ne peut indéfiniment et impunément être un cimetière, où des passeurs, des mafias, exploitant la misère des migrants, poussent vers la mort, des hommes, des femmes et des enfants rêvant d'un avenir meilleur sur le sol européen.

Ces actions à l'extérieur de nos frontières sont capitales et elles complètent celles que nous devons à nos concitoyens pour leur sécurité au quotidien.

La garantie ultime de la protection de la Nation, de notre territoire, c'est bien entendu la dissuasion. Je veux renouveler ici le témoignage de ma reconnaissance aux équipages qui assurent cette mission vitale, avec professionnalisme et abnégation, sous les mers ou depuis nos bases aériennes.

Je sais que pour la première fois, au printemps dernier, des femmes ont embarqué sur sous-marin pour une patrouille opérationnelle. Elles sont présentes ce soir et défilent demain avec leur équipage du sous-marin le Vigilant. Je tiens ici à les saluer tout particulièrement.

La protection courante de nos concitoyens s'exerce, elle, dans trois dimensions.

Au large et le long de nos côtes, la Marine nationale se déploie chaque jour pour identifier et intercepter les menaces, les trafics qui se développent à l'abri des regards. Elle assure par sa présence la sûreté des routes maritimes stratégiques et des lignes de navigation, qui sont les artères de la mondialisation. Elle joue un rôle déterminant pour notre sécurité collective en Baltique et en Méditerranée, tout particulièrement. Mais par ses actions, là aussi, quasi-unicas sur le plan international, dans l'océan Indien ou en Mer de Chine, elle contribue à la sécurité collective d'espaces éminemment stratégiques pour notre pays.

La maîtrise du ciel est assurée par l'Armée de l'air, qui, 24h/24, sanctuarise notre espace aérien national et ses approches. Elle participe, elle aussi, à l'action nucléaire ; sa capacité de dissuasion et ses forces projetées sont indispensables. L'excellence et la rapidité de ses interventions ont, elles aussi, été testées le 13 avril dernier.

Mais nos armées sont aussi très impliquées sur notre sol, au contact rapproché des populations. Dans nos villes, en soutien et en coordination avec les forces de sécurité intérieures, l'opération Sentinelle apporte à la population une protection complémentaire. Cette opération avait besoin d'être repensée. C'est ce que nous avons fait l'année dernière. Le dispositif Sentinelle est aujourd'hui plus mobile, plus réactif, moins prévisible. C'est l'efficacité de notre système de sécurité global qui s'en trouve ainsi amélioré.

Protéger nos concitoyens, c'est également participer à l'action de l'Etat lorsque seules des capacités et des savoir-faire militaires peuvent répondre à la situation. C'est ce que vous faites au quotidien sur notre territoire ou dans ses approches en participant à l'action de l'Etat en mer ou aux dispositifs de sûreté aérienne. En Guyane, en octobre dernier, j'ai pu constater l'importance fondamentale de la participation des armées et de la Gendarmerie à l'opération Harpie, ainsi qu'à la lutte contre la pêche illicite dans notre zone exclusive.

Protéger nos concitoyens, c'est enfin porter secours, lorsque la gravité des dommages requiert des solutions immédiates exceptionnelles. Cela a été le cas à la suite de l'ouragan Irma. Vous avez eu un rôle déterminant, aux côtés de vos camarades des forces de sécurité.

Demain, vous qui êtes intervenus aux Antilles à cette occasion, vous serez à l'honneur, en tête du défilé et je m'en réjouis. Vous illustrerez l'esprit de coopération, la fraternité qui unit celles et ceux qui servent en uniforme : militaires, gendarmes et corps civils participant à la défense et à la sécurité nationales et qui défilent demain à vos côtés.

Cette capacité d'action collective, au-delà des périmètres des ministères, est un point capital pour l'efficacité de la protection de nos concitoyens. J'y tiens tout particulièrement.

Je veux également ici mentionner l'importance de la cyberdéfense, devenue en quelques années un enjeu de sécurité nationale. L'espace numérique est aujourd'hui un nouveau théâtre de confrontation et l'Etat doit prendre toute sa place pour y structurer une véritable politique de protection.

La revue stratégique de cyberdéfense, élaborée sous l'autorité du Premier ministre, affirme cette nouvelle ambition que j'ai voulue pour la France. La Loi de programmation militaire va désormais la décliner en renforçant les capacités des armées en matière de prévention, de détection, de caractérisation et de réponse aux cyberattaques, mais aussi de protection de nos systèmes d'armes et d'information.

Le domaine spatial, enfin : la France y a toujours été précurseur, y compris dans le domaine de la défense. Il est aujourd'hui essentiel pour nos opérations ; par les incroyables potentialités qu'il offre, mais également par la conflictualité qu'il suscite, l'Espace est, comme le cyber, un véritable enjeu de sécurité nationale. C'est pourquoi je veux que nous définissions, au cours de la prochaine année, une stratégie spatiale de défense. Cette stratégie nationale aura aussi vocation à être déclinée, sous tous ses aspects pertinents, sur le plan européen.

Je vous le disais, nous sommes à un point d'inflexion. Des choix majeurs ont été faits l'année dernière pour redresser notre Défense.

D'une part, l'exécution, à l'euro près, de la Loi de finances 2017. Je m'y étais engagé devant vous.

D'autre part, dès cette année, l'augmentation de 1,8 milliard d'euros du budget des armées pour le porter à 34,2 milliards d'euros dont 650 millions de provisions pour les opérations extérieures, ce qui est une avancée significative vers un budget sincère et plus stable.

Enfin, le vote d'une Loi de programmation militaire de croissance qui rompt clairement avec la baisse continue des précédentes lois de programmation, puisqu'elle nous permettra d'atteindre en 2025 un niveau de dépenses militaires inédit depuis des dizaines d'années, à hauteur de 2 % du produit intérieur brut. Et cela dans un contexte où le budget de l'Etat continuera à être contraint.

Ces choix, je les ai décidés ; et en tant que chef de l'Etat, je suis le premier à les assumer.

Je constate que la Nation, dans son ensemble, les approuve. Car nos compatriotes ont compris qu'un tel effort est absolument nécessaire pour faire face à nos besoins de sécurité et de défense. Mais vous le voyez, cela veut également dire que l'attente est forte et que les Français nous regardent. C'est pourquoi je voudrais ici vous redonner le sens de cette Loi de programmation militaire et ce que j'attends de vous.

La première chose qui m'importe, ce que ces moyens extraordinaires se traduisent par des mesures à hauteur d'homme, c'est-à-dire des mesures visibles, concrètes. Je veux donner la première priorité au système d'hommes, avant les systèmes d'armes.

Durant cette année, je suis allé à de nombreuses reprises à votre rencontre. A chaque fois, vous avez partagé votre enthousiasme, votre engagement pour vos missions, pour la vie de soldat. Mais vous m'avez sans fard expliqué vos difficultés, vos attentes, notamment liées aux conditions de vie et au matériel.

Je veux que des réponses concrètes, le cas échéant extraordinaires, soient mises en place afin que le quotidien du soldat, du marin, de l'aviateur soit rapidement amélioré, lorsqu'il est au combat comme lorsqu'il est dans sa garnison.

Nos forces doivent être mieux équipées, mieux soutenues, mieux installées pour assumer leur mission dans la durée et de manière plus efficiente. Il faut d'abord consentir un effort budgétaire particulier en faveur des soutiens, en faveur de l'infrastructure, ou encore du logement, parce que c'est là qu'aujourd'hui, les difficultés sont identifiées. Parce que ce sont ces domaines qui, souvent, il faut bien le dire, ont le plus souffert de la décroissance et des réductions des dernières années.

En même temps, il faut aussi questionner l'organisation, faire cesser les fonctionnements en silo, responsabiliser l'encadrement, redonner un pouvoir d'arbitrage au commandement pour mieux coordonner à l'échelle locale. Cela demande de la hauteur de vue, une vraie discipline intellectuelle, seules à mêmes de promouvoir l'intérêt supérieur de nos armées au-delà des habitudes anciennes, des systèmes de pensée confortables, des logiques de structure ou de corps qui aboutiraient à poursuivre comme avant et à répéter ce qui se faisait depuis toujours.

Il nous faut, au fond, le même engagement, les mêmes principes et la même efficacité qu'en opérations, pour le quotidien. C'est cela, ce que j'ai vu à l'œuvre dans nos armées. C'est aussi cela que, durant l'année qui vient de s'écouler, j'ai appris. Celui qui décide, au fond, c'est celui qui monte au front. Celui qui doit décider aussi au quotidien, c'est celui qui vit ce quotidien.

Je veux, sur cette matière, que nous soyons exigeants, innovants, que nous sachions, quand il le faut, bousculer les procédures ! Parce que nous n'avons de richesses que d'hommes.

Je vais parler dans un instant des équipements - nos industriels sont là, dont nous avons tant besoin - mais nos armées, ce sont ces femmes et ces hommes qui s'engagent ! Nous avons cette force inédite - quand je regarde nombre de nos voisins - de continuer à attirer les plus jeunes, de toutes conditions, à les former de manière exemplaire, à les faire rêver, à leur donner cette foi dans l'engagement auquel je crois plus que tout, à leur permettre de faire carrière. Nous devons, sur ce point, nous améliorer. Mais nous le ferons d'autant mieux si nous les aidons à être heureux et donc à avoir cette condition chaque jour améliorée pour eux et leur famille.

Il en va de même évidemment s'agissant de la disponibilité de vos matériels, qui n'est pas satisfaisante et dont vous souffrez. C'est pourtant votre capacité à exercer sereinement votre métier, à vous entraîner, à maintenir vos savoir-faire qui est en cause. L'enjeu concerne tous les matériels, mais est aujourd'hui plus crucial encore dans le domaine aéronautique, car c'est un domaine qui ne souffre pas le moindre écart.

C'est pour cela que j'ai demandé à la ministre de lancer un plan de transformation du maintien en condition opérationnelle du matériel aéronautique. Maintenant que la nouvelle direction de la maintenance aéronautique est mise en place, j'en attends des résultats rapides.

La deuxième chose qui m'importe, c'est que vous combattiez avec des matériels modernes, répondant aux besoins du terrain, aux exigences opérationnelles des missions que je vous confie. Je veux que nos équipements militaires soient à la hauteur de notre engagement ; c'est une question de crédibilité.

Dès cette année et jusqu'en 2025, les budgets alloués vont permettre de moderniser les équipements et capacités existantes des trois armées, de combler progressivement les ruptures capacitaires identifiées, et d'accélérer le rythme de livraison des équipements prioritaires. Il s'agit de régénérer notre modèle. Car beaucoup de vos équipements ont souffert d'un suremploi ces dernières années et sont à bout de souffle. Car les reports successifs de programmes ont décalé, parfois au-delà du raisonnable, cette modernisation qui doit maintenant être mise en œuvre de manière volontariste. Je ne parle pas simplement des opérations extérieures. Je parle aussi des matériels en garnison, et de ceux du quotidien.

Je ne vais pas ici faire le détail des programmes de transformations, de commandes, de livraisons, de modernisations et de renouvellements prévus, mais quand même, à titre d'exemple, ce seront plus de 1 700 blindés qui seront livrés à l'Armée de terre ; la Marine nationale recevra pour sa part cinq frégates, quatre sous-marins nucléaires d'attaque et neuf patrouilleurs ; tandis que l'Armée de l'air recevra 12 avions ravitailleurs, 28 Rafale, 55 Mirage 2000 rénovés.

Pour autant, la stratégie de modernisation des armées ne doit aucunement se limiter à une logique de nombre, de format, mais poursuivre des objectifs de performance et de juste adaptation aux besoins. Les équipements et matériels doivent répondre aux besoins d'aujourd'hui, aux menaces de demain, ce qui nécessite de marier le court terme et le temps long, et même le très long terme.

Alliant haute technologie et rusticité, ils doivent être le fruit d'une spécification partagée, d'une co-construction équilibrée entre les armées et la Direction générale de l'armement, tout en préservant et développant si besoin, les capacités industrielles et technologiques indispensables à notre souveraineté.

Les choix opérés par la Loi de programmation militaire sont les bons car ils consolident notre autonomie stratégique pour les décennies à venir. Il faut maintenant les mettre en œuvre dans une logique de partenariat avec l'industrie de défense.

Le cycle vertueux que je viens de décrire repose sur le processus de transformation de la Direction générale de l'armement que j'avais demandée et qui a été lancée la semaine dernière. Cette transformation se fera avec et grâce au personnel de la DGA dont je veux saluer ici la très haute technicité et l'aptitude unique à mener des projets complexes.

Je sais tous ces défis ; les enjeux sont de taille : réduire les coûts, les délais des programmes d'armement en vue d'accélérer le renouvellement des matériels, mieux prendre en compte les exigences du maintien en condition opérationnelle et les besoins des militaires qui les mettent en œuvre, à chaque fois favoriser la coopération européenne. Et, j'en suis sûr, faire en sorte que l'Etat qui est l'agent d'export au premier titre, l'armée, qui est le meilleur argument de vente de nos matériels à l'international, puisse avoir le juste retour de cet accompagnement quand elle achète pour elle-même.

La coopération, notamment avec nos partenaires européens, est précisément ce troisième axe que j'entends promouvoir. Coopérer, agir collectivement, ce n'est pas une option. C'est une nécessité dans bien des cas, mais surtout une plus-value.

Cela ne remet pas en cause notre autonomie stratégique. Au contraire, elle s'en trouvera confortée car nous devons mieux définir le socle de ce que nous souhaitons faire seuls, et de ce que nous pouvons faire à plusieurs.

plusieurs.

Il est vital que les pays européens prennent pleinement leurs responsabilités dans la sécurité de nos concitoyens. J'étais hier au Sommet de l'OTAN ; il faut le rappeler : l'Alliance atlantique est aujourd'hui une nécessité. Nous avons besoin d'une Alliance forte, et nous avons rappelé cet attachement, cette unité. Nous avons besoin d'une Alliance où l'Europe prenne davantage de place et c'est là aussi ce que nous avons acté, en lien avec, au premier chef, notre partenaire américain. Et c'est d'ailleurs ce choix qui est parfaitement traduit par les décisions que nous avons préparées ces derniers mois, sur lesquelles vous avez travaillé, qui viennent d'être votées et qui sont maintenant promulguées.

Mais au sein de cette Alliance, l'Europe, depuis un an, a pris conscience de la nécessité de se protéger elle-même. De manière inédite, depuis juin 2017, des avancées exceptionnelles ont été mises en œuvre. Une Europe de la Défense a été bâtie dans le cadre d'une coopération structurée, un Fonds Européen de la Défense a permis de financer plusieurs projets. Ce que j'avais présenté à l'automne dernier à La Sorbonne, l'idée d'une Initiative Européenne d'Intervention, a vu le jour et a permis de rassembler neuf Etats-membres de l'Union dans une coopération nouvelle qui nous permettra une plus grande convergence stratégique, un rapprochement de nos armées, une plus grande autonomie.

D'ores et déjà, 17 projets ont aujourd'hui été déployés dans le cadre de cette Initiative pour accroître ensemble nos capacités de défense, et d'autres seront portées par la France dans les prochains mois.

Ces projets bénéficient pour nombre d'entre eux de financements communs, mis en place dans le cadre du nouveau Fonds Européen de Défense. La recherche de défense, les filières stratégiques, mais aussi l'acquisition de matériels développés en coopération en seront renforcés et par là même, l'émergence souhaitable d'une industrie européenne de défense.

Je veux ici remercier nos industriels qui ont su, avec nos armées, et une rapidité inédite, travailler pour proposer des programmes conjoints, qui, pensait-on, étaient impossibles il y a un an. Et là aussi, ce qui avait été lancé le 13 juillet 2017 dans un Conseil franco-allemand avec la Chancelière MERKEL, a vu le jour, il y a quelques semaines à Meseberg, par la signature de deux accords engageant nos industriels, que je veux ici remercier.

Nous sommes crédibles au sein de l'Alliance. Nous sommes crédibles et moteurs dans cette Europe de la défense qui s'est transformée en une année. Et à côté de ces projets communs, nous avons de nombreuses collaborations bi ou multilatérales avec l'ensemble de nos partenaires.

Je pense bien entendu à l'Allemagne : avec madame MERKEL, nous avons décidé, il y a un an, de travailler sur ces deux coopérations majeures d'avion de combat et de char du futur, mais nous travaillons chaque jour également à nous rapprocher.

Je pense également à notre partenariat stratégique avec les Etats-Unis, fondamental et qui se traduit aujourd'hui par une confiance réciproque exceptionnelle dans le domaine militaire ; et à notre relation privilégiée avec le Royaume-Uni : Brexit ou pas, cette relation est stratégique, profonde et elle continuera à s'approfondir.

C'est avec ces deux alliés que nous avons mené l'opération d'avril dernier, à un niveau de technicité et d'intégration inédits. Et au fond, nos militaires nous ont montré que là où il pouvait parfois y avoir des débats, des commentaires, des doutes, la réalité opérationnelle était bien là quand il s'agissait d'agir avec une réactivité inédite et une intégration opérationnelle hors du commun.

Je voudrais également rendre hommage à la coopération renforcée chaque jour, au sein de l'Europe, avec la Grèce, monsieur le Ministre : elle est nécessaire pour la sécurité de la Méditerranée et nécessaire, bien au-delà, pour notre politique commune au Proche et Moyen-Orient.

Je veux aussi remercier deux pays amis dont la présence traduit la vitalité et la force de cette stratégie indopacifique que j'ai présentée il y a plusieurs mois : le Japon et Singapour. monsieur le Ministre des affaires étrangères du Japon, merci, là aussi, de votre présence et permettez-moi, au nom de la Nation, de vous transmettre toutes nos condoléances pour les inondations qui viennent de frapper votre pays.

Le dernier pilier de cette Loi de programmation militaire, c'est l'innovation, thème que je vous sais cher, également, madame la Ministre.

Innover est une nécessité pour répondre aux défis d'aujourd'hui et à ceux de demain.

Innover tout d'abord dans le fonctionnement même des armées, qui doivent tirer profit de la révolution numérique.

Mais également promouvoir l'innovation technique, levier majeur pour garantir la supériorité opérationnelle de nos forces. La DGA et les états-majors doivent évidemment en être le fer de lance. La création d'une Agence de l'innovation au sein du ministère, pour fédérer et structurer les projets, est à ce titre une étape importante.

Mais innover est aussi un état d'esprit qui doit animer chacun de vous.

Je vois à chacun de mes déplacements l'ingéniosité qui est la vôtre pour rendre plus performants, plus efficaces les matériels et équipements que vous utilisez. J'ai partout constaté cette capacité à améliorer, cette intelligence pratique – nous l'avons encore vu en début d'année avec l'Armée de terre, et je l'ai vu pour toutes les armées, à chaque fois – qui vous conduit à ne jamais vous satisfaire de l'acquis. Une innovation qui vient du terrain : des aviateurs, des marins, des soldats. Je vous encourage à continuer mais aussi à être encore plus réactifs pour intégrer ces innovations sur nos équipements en service.

En somme, l'ambition reconnue et donnée par cette Loi de programmation militaire, ça n'est pas de répliquer le passé mais d'inventer l'armée de demain, dont nous avons besoin, avec des formes, des organisations, des matériels nouveaux.

Car, Mesdames et Messieurs, rien n'est anodin quand on met sa vie en jeu. Chaque détail compte : le service des armes n'est pas un métier comme les autres. Être militaire, c'est accepter une mission à nulle autre pareille : défendre la patrie, jusqu'au sacrifice ultime s'il le faut.

Cette mission exorbitante du droit commun est inséparable de deux exigences qui constituent la base de notre modèle.

D'abord celle de la disponibilité permanente, car le chef de l'Etat doit pouvoir disposer de la force armée en tout temps pour la défense des intérêts supérieurs de la Nation. C'est ce qui explique que l'on ne puisse entrer dans une logique de décompte du temps de travail.

Deuxième exigence, celle de la jeunesse, car les opérations requièrent un très haut degré d'exigence physique et morale. Le besoin de renouveler constamment les effectifs pour garantir la jeunesse de nos armées est le prix de leur efficacité au service des Français.

La préservation de ce modèle d'armée est essentielle et j'y tiens. Chef de l'Etat et chef des armées, je l'assume. Et dans le cadre de la réforme des retraites qui, je le sais, vous préoccupe, je veillerai à ce que les spécificités du métier militaire et cette exigence du modèle soient prises en compte.

Pour finir et alors que nous allons, le 11 novembre prochain, célébrer le 100ème anniversaire de l'Armistice, je souhaite rappeler l'importance de se souvenir du passé pour construire le monde que nous voulons demain pour nos enfants. L'importance d'honorer ceux qui ont préservé l'intégrité, l'unité, la dignité de notre Nation, et de transmettre à notre jeunesse, en quête de repères, cette histoire et ces valeurs.

C'est pourquoi je veux ici renouveler mon attachement fort et celui du Gouvernement à l'égard des anciens combattants et à la reconnaissance qui leur est due.

C'est pourquoi aussi je tiens à cette réforme de société que sera le Service national universel. Le rapprochement que je fais ici n'a rien de fortuit : c'est celui qui illustre même cet esprit auquel je crois profondément : celui de la transmission, celui qui forge la force morale de nos armées, et au-delà, de toute la Nation.

Vous l'avez compris, ce Service ne sera pas un service militaire. Mais vous le savez aussi – et la ministre vous le rappelle régulièrement – il ne se fera pas sans vous. Il ne se fera pas sans le ministère des armées. Car les armées sont indispensables à la Nation, et placées au cœur de la société. Car les armées ont une expertise singulière à l'égard de la jeunesse. Car les armées ont une capacité à organiser, à transmettre, inédites. La communauté militaire aura donc un rôle à jouer, parce qu'elle a une parole à porter, une expérience et des valeurs à transmettre.

Mesdames et Messieurs, c'est bien tous ensemble que nous allons écrire l'avenir de notre Nation.

Je sais pouvoir compter sur vous, comme vous pouvez compter sur moi.

Je serai toujours à vos côtés pour vous soutenir dans vos missions.

A vous tous, soldats, marins, aviateurs, militaires des services interarmées, dans la diversité et la richesse de votre contribution à notre Défense, je veux, encore une fois, rendre hommage et au nom de tous les Français, vous témoigner ma profonde reconnaissance.

Vive la République ! Vive la France !